

Pour ou contre la suppression de l'ENA ?



Le 15 avril 2019, la décision était actée, au cours de l'allocution qu'il avait prévu de prononcer à vingt heures avant d'y renoncer face à l'incendie de Notre-Dame qui embrasait la capitale, Emmanuel Macron avait l'intention d'annoncer la suppression de l'École nationale d'administration. Selon le texte écrit de son intervention, le Président se disait favorable à « une société de l'égalité des chances » aux « bases exclusivement méritocratiques » et remettait donc en cause l'une des plus prestigieuses écoles françaises.

Créée par le gouvernement provisoire de la République française en 1945, l'École nationale d'administration est une grande école d'application française située à Strasbourg dont le but est de démocratiser l'accès à la haute fonction publique d'État grâce à des concours, ainsi que d'assurer la sélection et la formation des hauts fonctionnaires. Les anciens élèves de l'école communément appelés « énarques » jouent dans la Ve République un rôle central dans la vie politique française. En effet, plusieurs présidents de la République et Premiers ministres en sont issus, ainsi que de nombreux ministres et secrétaires d'État...

Jouissant d'un certain prestige dans l'enseignement supérieur en France, l'ENA est souvent associée à l'élitisme et à la technocratie qui sont sources de critiques depuis sa création. La question de sa suppression est ainsi à l'étude, ce qui suscite de nombreuses réactions, d'anciens énarques notamment.

Il s'agira ici de comparer et d'établir différentes corrélations entre quatre tribunes publiées par *Le Monde* entre le 24 avril et le 7 mai 2019.

BILLARD

Joséphine

1G9

La première tribune, publiée le 24 avril 2019 par *Le Monde*, est rédigée par Marc-Olivier Baruch. Directeur d'études à l'EHESS, énarque et historien français, il peut être considéré comme un acteur à différentes échelles de l'ENA. D'abord élève dans la fin des années soixante-dix, puis enseignant d'histoire administrative et enfin membre de différents comités de l'école, il propose dans cette tribune grâce à son expérience et son recul quant au fonctionnement interne de l'ENA, une réforme en cinq points de cette dernière dont le but serait « d'ouvrir la haute fonction publique à la société qu'elle a vocation à administrer ».

La suppression des déséquilibres entre les différents métiers auxquels conduit l'ENA, celle de l'accès direct aux grands corps ainsi que l'harmonisation des régimes indemnitaires entre les différents ministères seraient dans un premier temps des éléments clés d'une telle réforme et conduiraient à une réduction des privilèges et des inégalités.

Le deuxième point de cette réforme viserait à former des jurys imprévisibles, non plus nommés par le Premier ministre, et à attribuer cette fonction à des administrateurs civils. Ainsi, les profils seraient retenus de manière impartiale et objective dans une logique méritocratique.

La troisième clé selon Marc-Olivier Baruch consisterait à modifier la manière d'enseigner et à prendre plus en considération le mot « École » figurant en première position dans le nom de l'institution. Il entend par ici l'acquisition d'éléments plus globaux et moins techniques de culture générale, scientifiques ou encore juridiques qui permettrait aux élèves de prendre du recul face aux grandes questions posées à la société contemporaine et de comprendre qu'elles ne peuvent être traitées de manière purement académique.

Le quatrième point de cette réforme est lié au troisième, l'énarque affirme sa volonté de confier à des enseignants de profession l'enseignement et non plus aux hauts fonctionnaires souvent obtus à la recherche et considérant cette fonction comme simple source de revenu complémentaire. Il serait alors possible de faire une véritable place à la recherche, reléguée jusqu'alors au second plan.

Enfin, la cinquième clé de cette réforme, la plus concrète sans doute, repose sur l'idée de délocaliser l'ENA réformée de demain, capable désormais de combler le fossé entre savoir et pouvoir. Il s'agirait de placer l'École de la citoyenneté et des services publics au sein du Grand Paris académique dans le campus Condorcet en construction à Aubervilliers, qui permettrait aux élèves de disposer d'un équipement documentaire inégalé en France.

La deuxième tribune, parue dans *Le Monde* le 7 mai 2019 a été rédigée par un ancien élève québécois de l'ENA, Jocelyn Caron, actuellement vice-président aux opérations de Gouvernance Expert, un cabinet d'expertise en stratégie d'affaires. Ce dernier se dit opposé à l'abolition d'un tel établissement de prestige dont il est d'ailleurs issu mais plutôt favorable à une profonde réforme de celui-ci à l'instar de Marc-Olivier Baruch. Selon lui, supprimer l'ENA remettrait en question la qualité du système éducatif français et nuirait à son influence internationale.

Il débute sa tribune en exprimant ses doutes et ses incompréhensions face aux raisons de la suppression de l'ENA. Les informations contradictoires délivrées par le Président de la République concernant cette « abolition » telles que « vouloir supprimer l'ENA », mais garder « le bâtiment, le personnel » nous poussent à nous questionner sur l'utilité d'une telle suppression, c'est d'ailleurs ce qui ressort des sondages puisque la majeure partie des Français se positionne comme contre. Il espère que les Français sauront contenir leurs « pulsions révolutionnaires » et ne traiteront pas cette question de suppression dans une logique purement française mais plutôt tournée vers l'international.

Monsieur Caron souligne que supprimer l'ENA, établissement dont un des objectifs premiers est de se mettre au service de l'État, équivaudrait à s'attaquer symboliquement à la

BILLARD

Joséphine

1G9

haute fonction publique. En effet, cela reviendrait à montrer la médiocrité de la formation des fonctionnaires ainsi qu'à considérer les plus hauts d'entre eux comme responsables de la situation du pays. Chose à éviter selon lui dans la mesure où travailler dans la fonction publique, particulièrement au plus haut niveau, signifie déjà renoncer aux meilleures conditions salariales.

Il attire ensuite notre attention sur les nombreux élèves étrangers formés à l'ENA qui contribuent au rayonnement international de l'école et combien sa suppression pourrait leur apparaître comme une « véritable gifle », après avoir sacrifié beaucoup et s'être parfois même endetté pour cette dernière. Il serait également souhaitable, dit-il, que la France considère les fonctionnements des autres puissances mondiales, des autres sociétés matures plutôt que de continuer à agir dans sa logique « franco-française » contraire aux intérêts stratégiques et diplomatiques du pays. Supprimer l'ENA, une institution qui, bien qu'indéniablement perfectible, constitue le prestige français, contribuerait à remettre en question la fiabilité du système éducatif de l'Hexagone et ternirait l'image internationale du pays, considéré alors comme piètre réformateur.

Jocelyn Caron tout comme Marc-Olivier Baruch susmentionné ne nie pas la perfectibilité de l'ENA et souligne même des points qu'il est impératif de réformer tels que la formation plus axée sur le terrain, la fin du classement de sortie... mais affirme qu'aucun de ces éléments ne doit provoquer une abolition – qui n'améliorera en définitive pas ou peu la situation actuelle – seulement une profonde volonté de réforme.

La troisième tribune écrite par David Guilbaud fut publiée dans *Le Monde* le 26 avril 2019. Cet ancien élève de l'École nationale d'administration, actuellement haut fonctionnaire est également l'auteur d'un livre intitulé *L'illusion méritocratique* dans lequel il montre comment, en dépit des dispositifs d'« égalité des chances » qui tentent de se mettre en place, les inégalités et discriminations restent omniprésentes.

A l'image de Jocelyn Caron, David Guilbaud discerne mal les raisons qui poussent le président à la suppression de l'ENA, qui ne fera pas disparaître le besoin de former des cadres de la fonction publique.

Il reste également sceptique face à l'annonce de la suppression des grands corps et s'interroge sur la justification d'une telle abrogation ainsi que sur le remplacement de ces derniers.

David Guilbaud nous fait ensuite part de son point de vue concernant la réforme de la fonction publique « pour le bien des fonctionnaires » annoncée du gouvernement qui repose sur trois sujets principaux à savoir : le recrutement de ces hauts fonctionnaires, leur formation et le déroulement de leur carrière.

Selon monsieur Guilbaud, le statut de la fonction publique qui concrétise à la fois une exigence de capacité, d'attachement au service public et d'intégrité et qui octroie aux fonctionnaires la sécurité de leur emploi, doit être réaffirmé comme vertueux. Revenir en arrière en ayant recours au contrat serait perçu comme une menace contre ces exigences. Ainsi préserver la conception républicaine du « fonctionnaire citoyen » est primordial puisqu'elle permet aux fonctionnaires de s'exprimer librement, sans crainte de sanction, face à leur hiérarchie afin que celle-ci puisse prendre ses décisions tout en connaissant l'opinion de ses cadres.

Concernant la formation des hauts fonctionnaires, le principal problème de l'ENA réside selon l'auteur dans l'existence d'un classement de sortie aux nombreux inconvénients. En effet, ce dernier contraint les élèves à se concentrer de manière exclusive sur les épreuves et les prive de réflexions plus poussées qui leur feraient « perdre du temps » et donc, par extension, des places de classement. De plus le concours de sortie n'apporte aucune précision sur les qualités et les défauts de chacun et se contente de donner une vision globale de l'élève

BILLARD

Joséphine

1G9

par le biais d'une note unique. Afin de remédier à cela et d'améliorer la formation de nos hauts fonctionnaires, il est primordial que ce classement de sortie soit réformé en profondeur. Nous pourrions alors envisager de lui substituer une évaluation plus individualisée des candidats, fondée sur l'acquisition de compétences au cours de la formation, comparable à un contrôle continu qui interviendrait plus tôt que le classement de sortie actuel, permettant donc aux élèves de se former de manière plus adaptée et approfondie au poste choisi. Prévoir un classement de sortie spécifique pour chaque filière d'entrée pourrait également être une des idées fondatrices d'une ENA réformée, et permettrait une répartition plus homogène des postes les plus recherchés entre les élèves issus des trois différents concours. Bien qu'encore énigmatique, la suppression de l'accès direct aux grands corps pourrait présenter des aspects positifs comme permettre aux élèves, grâce à une affectation de trois à quatre ans sur le terrain, de comprendre les enjeux de la réalité et de se confronter à la mise en œuvre concrète des politiques publiques. « Libérés » du classement de sortie les élèves pourraient alors se concentrer sur des réflexions plus étoffées concernant les inégalités et comment y remédier en confrontant théorie et pratique.

En matière de recrutement, un élément est à remarquer : « la composition sociale de notre haute fonction publique ne reflète absolument pas celle de la société française ». Alors que le Président semble réticent quant à nos modes de recrutement, David Guilbaud, lui, considère le classement républicain comme étant pour l'instant le meilleur des instruments à même de combler les inégalités et sélectionner de manière impartiale et objective les candidats, encore faut-il que tous aient accès à une préparation efficace aux concours. Monsieur Guilbaud appelle donc à un renforcement des classes préparatoires intégrées sur le modèle de la classe préparatoire « Egalité des chances » qui offrirait aux élèves les plus en difficultés issus de milieux défavorisés la possibilité de combler leurs fragilités. Ces derniers se verraient également attribuer un revenu minimum d'une valeur équivalente à celle du RSA, ainsi qu'un logement dans une résidence universitaire. L'auteur émet à l'image de Marc-Olivier Baruch certaines réticences concernant la composition des jurys. Dans une logique de lutte contre les conservatismes, il souhaiterait intégrer un nombre important de citoyens choisis de manière imprévisible. Bien qu'améliorer ce concours aille dans le bon sens, cela ne suffira pas à faire disparaître totalement les inégalités scolaires d'origine sociale. Cette question des inégalités a déjà été prise en considération par le gouvernement avec les fameux dédoublements de classes de primaire notamment, mais il faut continuer sur cette lancée et pousser les réformes encore plus loin, souligne David Guilbaud.

Alain Klarsfeld, professeur et chercheur en gestion des ressources humaines à Toulouse Business School est l'auteur de notre quatrième et dernière tribune parue dans *Le Monde* le 24 avril 2019. Contrairement à Jocelyn Caron et David Guilbaud précédemment cités, Alain Klarsfeld discerne lui nettement les motifs de la suppression de l'ENA. Il la justifie en disant que l'école est devenue au fil du temps symbole de l'élitisme haï par la majeure partie des Français. Il ne nie pas l'existence de discrimination sociale dans le processus de sélection de l'ENA mais insiste sur l'importance de cibler ce terme et de le diviser en deux notions bien distinctes : la discrimination directe et indirecte. Le processus de sélection exclut dans l'absolu toute forme de discrimination directe mais peut en revanche inclure une discrimination indirecte basée sur deux éléments. Premièrement, un manque considérable de diversité dans la population des « gagnants ». Notons d'ailleurs que la proportion d'enfants de hauts fonctionnaires n'a fait qu'augmenter ces dernières années à la sortie du concours externe et au classement de sortie. Deuxièmement l'absence de légitimité des épreuves de sélection. Selon monsieur Klarsfeld, le fait que les épreuves écrites fassent appel aux connaissances ou que les copies soient corrigées de manière anonyme permet des garanties procédurales importantes, excluant toute forme d'inégalité. Cependant, le contenu

BILLARD

Joséphine

1G9

de ces épreuves peut quant à lui susciter des interrogations puisque le niveau exigé dans certaines matières spécialisées contraint à une longue préparation en amont avec peu d'alternatives en cas d'échec, cela signifie donc une exclusion des candidats non bénéficiaires d'un solide soutien familial et financier. Alors que pour la partie écrite de l'épreuve, les garanties procédurales sont garanties, elles disparaissent pour l'oral et la notation des stages, importante pour le classement de sortie. Sans attendus précis, les jurys ont donc la possibilité de biaiser de manière plus ou moins consciente la sélection des candidats.

Alain Klarsfeld relève tout de même les progrès de l'école en matière discrimination comme : la création du concours interne, du concours « troisième voie » ou même le système de préparation intégrée, qu'avait déjà abordé David Guilbaud, autant de mesures mises en place dans un but de diversification des profils. Monsieur Klarsfeld termine cependant sa tribune en disant que l'avenir de l'ENA, ou de son successeur, est envisageable uniquement si les questions concernant l'organisation du concours externe d'entrée et du classement de sortie sont posées.

Les quatre tribunes étudiées mettent donc à mal la pertinence de la suppression de l'École nationale d'administration, mais sont unanimes sur la nécessité de la réformer. L'enjeu est donc de définir les modalités de ce renouveau pour aboutir à des hauts fonctionnaires méritants, capables de concilier compétence techniques et humaines, et occupant des fonctions en adéquation avec leurs aptitudes individuelles.

Joséphine BILLARD (1^{ère} 9), le 1^{er} novembre 2019